

Le Président du Conseil Régional de Lorraine

Metz, le

17 JUL. 2014

Cabinet/2014

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Objet : réforme territoriale – carte des Régions

Monsieur le Premier Ministre,

« Les futures régions doivent être porteuses d'avenir.

Dans certains cas, des fusions s'imposent ; dans d'autres, non.

Si on veut donner de la force aux régions, il faut une capacité collective des habitants à tracer leur avenir, à s'appuyer sur leurs racines pour se projeter.

Une région n'est pas seulement une administration. »

Ces mots ne sont pas les miens mais ceux du Ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, exprimés dans le journal « Le Monde » en date des 13 et 14 juillet derniers.

Ces mots sont strictement applicables au projet de fusion Alsace et Lorraine proposé initialement par le Gouvernement.

Je poursuis mon propos sur la base des déclarations du Ministre de la Défense.

Ce qui nous rapproche avec l'Alsace ce n'est pas seulement notre identité touristique à travers le Massif Vosgien mais bien la capacité que nous avons à agir ensemble. Cet enracinement, cette histoire commune nous confèrent la capacité à nous projeter dans l'avenir.

Nous avons déjà des coopérations renforcées avec l'Alsace dans le domaine universitaire et économique ainsi que dans le domaine des transports et de la transition énergétique pour ne citer que ces quelques exemples.

Nos deux régions incarnent une même ambition.

Comme vous le savez, dès après votre déclaration de politique générale devant l'Assemblée Nationale, le 8 avril dernier, nous nous sommes vus avec Philippe Richert très logiquement et très rapidement pour traduire sans plus attendre la réforme que vous appelez de vos vœux. Nous avons su dépasser nos intérêts particuliers pour répondre à l'exigence de clarification et d'efficacité demandée depuis très longtemps par nos concitoyens.

Ce qui prédomine dans la réforme que vous avez engagée, et qui doit nous guider, c'est de rendre le meilleur service à nos concitoyens, ce qui passe par une clarification des rôles des collectivités (Conseils Régionaux, Conseils Départementaux, Intercommunalités, Métropoles et Etat), par une simplification des démarches administratives et par une unité de décisions.

Cette réforme nous engage collectivement car elle va dessiner et poser, pour plusieurs décennies, le paysage institutionnel de notre pays, renouveau indispensable au fonctionnement de notre République et à la reconquête industrielle.

Alors même que nous nous étions engagés dans la proposition du Gouvernement, également défendue par le Rapporteur Carlos Da Silva, la confusion est totale dans notre esprit, suite à l'annonce de ce projet de fusion tel que proposé par les Députés PS ajoutant la Champagne-Ardenne à l'Alsace et à la Lorraine car nous ne connaissons pas les raisons ayant conduit à cette modification, sans que nous en ayons été préalablement informés et contrairement à votre engagement pris le jeudi 10 juillet dans votre bureau.

Le Conseil Régional Champagne-Ardenne n'a jamais manifesté son intérêt à engager une discussion avec la Lorraine malgré l'initiative que j'avais prise le 8 avril dernier de proposer de nous rencontrer avec Alsace, Franche-Comté et Lorraine.

La Franche-Comté a, pour sa part, tout de suite fait savoir par voie de presse qu'elle avait choisi le rapprochement avec la Bourgogne.

La Champagne-Ardenne n'a marqué à l'origine aucune volonté dans le sens d'une quelconque discussion. Le Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, Jean-Paul Bachy, dans une déclaration récente, basée sur la fusion de la Picardie, de la Champagne Ardenne et de la Lorraine, fait remarquer que sa région se situe à une heure de Paris et n'a aucune relation avec l'Alsace.

Dès lors, comment interpréter la nouvelle proposition des Députés socialistes ?

Il est inacceptable que l'Alsace et la Lorraine soient la variable d'ajustement d'une carte, certes difficile à construire, qui ne respecterait pas les réalités vécues par nos concitoyens et soient un dommage collatéral de gages donnés à d'autres.

Ne soyons pas dupes ! Certains élus se sont exprimés favorablement sur cette nouvelle carte car ils imaginent déjà qu'elle les repositionne au centre d'un nouvel espace territorial et certains y voient déjà leur ville comme potentielle « capitale » de la nouvelle collectivité. Ils se trompent. Ce n'est pas le bon niveau de débat et ce sont des positions qui risquent de nous faire perdre le sens de notre action qui est de répondre aux réalités de vie de nos concitoyens et aux exigences de la reconquête de la croissance économique.

Le projet Alsace et Lorraine, partagé par les Présidents des Conseils Régionaux concernés, démontrait que la réforme territoriale pouvait dépasser les clivages politiques dans l'intérêt général. Cela aurait été un argument à mettre au crédit du Gouvernement. Je regrette que les socialistes eux-mêmes n'aient pas saisi cet aspect des choses.

Je peux prédire et craindre maintenant ce qu'il va se passer : l'Alsace va revendiquer de rester seule et je soupçonne le Gouvernement et sa majorité de l'accepter par commodité politique. Ainsi, faute d'avoir pu imposer sa proposition initiale qui convenait au Nord Pas de Calais comme à la Lorraine et à l'Alsace, et comme l'avait confirmé le Rapporteur Carlos Da Silva, les Régions Lorraine et Champagne-Ardenne constitueront demain un espace territorial présentant le plus de difficultés à bâtir une politique de croissance et de développement, harmonisée et cohérente.

Je résumerai ma missive par cette phrase : ce qui est possible pour d'autres Régions, comme la Bretagne ainsi que l'a exprimé le Ministre Jean-Yves Le Drian, doit l'être pour l'Alsace et pour la Lorraine.

Monsieur le Premier Ministre, vous me trouverez toujours du côté du Gouvernement si l'intérêt général l'exige mais pas au prix de renoncer à défendre les intérêts des Lorrains.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Pierre MASSERET

Copies adressées à :

- Monsieur François Hollande, Président de la République
- Monsieur Philippe Richert, Président du Conseil Régional d'Alsace
- Monsieur Jean-Paul Bachy, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne